



Réserve Naturelle
RAVIN DE VALBOIS



L'orvet fragile

De la famille des anguïdes, ce lézard dépourvu de pattes mesure en moyenne de 30 à 40 cm de long. La femelle, plus grande que le mâle, présente souvent une ligne vertébrale noire et des flancs plus sombres. Les endroits ensoleillés humides tels que les bords de fossés, les broussailles touffues ou les prairies à grandes herbes lui sont très favorables. De nature discrète, il se cache volontiers dans les tas de bois, sous les feuilles mortes ou les pierres plates. Comme la plupart des lézards, l'orvet est capable d'autotomie. En cas de danger, il possède la faculté de se sectionner lui-même la queue pour échapper à son prédateur et détourner ainsi son attention. Cela lui vaut d'ailleurs le nom de «serpent de verre» tout comme son qualificatif de «fragile». Il est un grand consommateur de vers de terre, de limaces, d'insectes et de mollusques. Les mâles atteignent la maturité sexuelle à 3 ans et à 4 ans pour les femelles. L'accouplement, qui



Anguis fragilis © F. Ravenot

peut dépasser 20 heures (!), a lieu d'avril à juin et est souvent précédé de combats entre mâles. La ponte a lieu en août ou septembre. Si l'expulsion de l'œuf est rapide, un intervalle de 20 à 30 minutes est nécessaire entre chaque œuf. Dès lors, les 6 à 19 jeunes sont aptes à se nourrir seuls. Bien que l'espèce soit commune sur l'ensemble du territoire franc-comtois, la rencontre d'un orvet est souvent fortuite. C'est le cas dans la Réserve naturelle où seules 10 observations ont été recensées depuis 1988. Les forêts claires du plateau et les bords de chemins semblent lui convenir. Pour l'observer ? Privilégiez une sortie après une pluie orageuse estivale et soyez attentifs, car d'apparence nonchalante, sa capacité de fuite est redoutable !



La cardamine à 7 folioles

Le hêtre apporte un fort ombrage dans les forêts, il ne favorise pas le couvert herbacé. Dans ce contexte, la cardamine à 7 folioles, haute de 30 à 60 cm, ne passe pas inaperçue. Ses 2 à 4 feuilles sont disposées sur la moitié supérieure de la tige, découpées en 5 à 9 folioles opposées, irrégulièrement dentées. Les fleurs puis les fruits sont en grappes au sommet de la tige. Son autre nom, la dentaire pennée, provient de la forme curieuse de son rhizome recouvert d'écailles ressemblant à des dents.

C'est donc une plante vivace qui apprécie l'ombre des hêtraies et que l'on trouve dans la moitié sud-est de la France, à l'exception bien entendu du pourtour méditerranéen qui exclut le hêtre. A basse altitude, comme dans le Ravin de Valbois, elle recherche la fraîcheur des ubacs (versants ombragés), notamment sur les replats où elle trouve un sol calcaire riche en éléments nutritifs. En montagne, elle est plus commune et fréquente la hêtraie-sapinière. Elle fleurit d'avril à mai, de grandes fleurs blanches à rose lilas qui donneront des siliques (fruit des brassicacées) étalées et dressées, bien visibles en mai-juin.

Son écologie et son attrait esthétique l'ont fait cultivée comme plante ornementale pour les endroits ombragés. Sa préservation en plaine est liée au maintien du hêtre qui a longtemps été délaissé au profit de l'épicéa. Les changements climatiques font pronostiquer un fort recul de l'aire de répartition du hêtre, la dentaire aura du mal à se maintenir.



Cardamine heptaphylla © F. Ravenot

un brin d'histoire

Poème d'Indochine (partie 2)

Quand j'étais petit souvent j'y venais
Avec des bateaux ou des moulinets
Egayer mes jours de vacances.
J'allais écouter le gai tonnelier,
Charmé quelquefois, souvent effrayé.
Souvenirs d'enfance.

D'énormes rochers dominant partout
Le vallon sauvage où, comme des loups,
Hurlent les eaux quand vient l'automne.
Blocs majestueux, titans éternels,
Pitons de sierra, ils font dans le ciel
Comme une couronne.



Eau du ruisseau de Léry © F. Ravenot

La petite source au flanc du vallon
Vous le devinez, Lerry c'est son nom,
C'est Valbois la chère vallée.
Fontaine bénie, vallon merveilleux,
Souvent mes pensées vers vous, de tous lieux,
Se sont envolées.

Fait le 13 septembre 1949 à Haïphong (Indochine).

Armand Racle

Reconnecter pelouse et prairie



L'objectif premier de la création de la Réserve naturelle (RN) en 1983 était de préserver les pelouses sèches de la corniche de Chassagne-Saint-Denis. Dans les années 1970, la crainte de l'Université de Besançon était de les voir se transformer profondément avec l'apport de fumier et autres fertilisants. La RN a ainsi intégré un linéaire de 50 m de pelouses qui n'ont pas été intensifiées, mais qui se sont progressivement enrichies... faute d'entretien. Il en a été de même pour une frange d'environ 100 m de pelouse au delà de la RN, sur un sol trop superficiel pour être valorisé par des élevages laitiers. Quand le gestionnaire de la RN a défriché les 50 m

de pelouse dans les années 1990, il s'est rapidement rendu compte que ces 4 à 5 ha défrichés allaient se retrouver enclavés entre falaise et forêt. Les populations animales ne peuvent pas survivre longtemps en situation d'isolement ; sans apport extérieur elles se fragilisent, déclinent et ne résistent plus aux perturbations (dérangement, épisode climatique extrême...). C'est pourquoi dans les années 2000, le gestionnaire s'est entendu avec des agriculteurs pour défricher des pelouses en dehors de la RN, au delà des 50 m strictement protégés. La signature en 2015 d'une convention avec la commune a permis d'aller plus loin et de défricher les derniers obstacles entre les pelouses de corniche et les autres milieux



ouverts du plateau. Deux tiers du travail a été réalisé cet hiver avec des adultes en formation CAPA de la Maison familiale rurale des Fins ; le chantier sera terminé l'hiver prochain. Nul doute que les pies-grièches apprécieront de nicher dans les buissons maintenus en pelouse et de s'alimenter dans la prairie pâturée.

Educ' nature

Les patrimoines culturel et naturel à l'honneur

Le réseau Courbet du programme européen LEADER (Liaisons entre actions pour le développement de l'économie rurale) a organisé le 13 janvier, dans les locaux de la Réserve naturelle, une soirée autour du patrimoine, ou plutôt des patrimoines. En effet, si le terme patrimoine est très souvent utilisé pour parler du bâti et «des vieilles pierres», il a été rappelé que la nature, ses milieux naturels et ses espèces, sont également un bien et un héritage commun à tous. La veillée, animée par Remi Martin, animateur du programme, a permis à chaque participant d'affiner cette définition et de se poser la question suivante : doit-on mettre en valeur notre patrimoine et si

oui, de quelle manière ? Ce fut l'occasion pour la commune de Cléron, en partenariat avec le Conservatoire et Maryse Guille, historienne, de présenter le projet d'un sentier thématique sur les patrimoines culturel et naturel du village. Transmettre, sensibiliser, préserver, créer du lien social et agir sur les consciences sont les objectifs ambitieux de cette initiative commune.

Clin d'œil

La boule du muscardin

La période hivernale permet parfois de faire de belles découvertes dans la Réserve naturelle : les nids en font partie ! En hiver, au moment de l'entretien annuel de la lisière forestière, en bordure du chemin rural menant de Cléron à Chassagne-Saint-Denis, le muscardin nous livre ses secrets. Au cœur des buissons, il n'est pas rare de découvrir une boule d'herbes sèches de 8 à 10 cm de diamètre à environ 1 m de hauteur. Cette construction est un précieux indice de reproduction de l'espèce durant l'année écoulée. Et sans cet indice, difficile de déceler la présence du «croque-noisettes».



© F. Ravenot

agenda

Le 13 mai (sous réserve)
Sortie guidée dans la Réserve naturelle avec les habitants de Scy-Maisières
Réserve naturelle du ravin de Valbois
Inscription souhaitée

Le 10 juin
Assemblée générale du CEN Franche-Comté
Réserve naturelle régionale de la Côte de Mancy à Lons-le-Saunier (39)
Assemblée en matinée et visite guidée en après-midi

Le 17 juin
Balade naturaliste sur le sentier des falaises ENS de Cussey-sur-Lison
Sortie en partenariat avec le Département du Doubs
Inscription obligatoire

Du 10 au 28 juillet
«Les Vacances buissonnières»
Cléron
Inscriptions ouvertes à partir du 10 mai